

PREMIERE PARTIE: PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

I. AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/...21/S/2017 POUR L'ENTRETIEN ET LA REPARATION DES CLIMATISEURS DE L'OBR.

Date de Publication: ...27/...3../2017

Date d'ouverture : ...27/...4../2017

1. Objet

L'Office Burundais des Recettes invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous enveloppes fermées **POUR L'ENTRETIEN ET LA REPARATION DE TRENTE-QUATRE (34) CLIMATISEURS DE L'OBR** suivant les spécifications se trouvant dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement

Le Marché est financé à 100% sur fonds propres de l'OBR, exercice 2017 et 2018.

3. Spécification du Marché

La passation du présent Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Lors de la soumission, le soumissionnaire devra présenter les prix unitaires TVAC par séance d'entretien selon le lieu d'intervention, incluant les frais de déplacement et de séjour pour les équipements situés à l'intérieur du pays, ainsi que les prix unitaires TVAC des pièces et fournitures couramment utilisées (par type d'équipement) pendant les différentes réparations.

Les pièces de rechange et fournitures couramment utilisées (par type d'équipement) pour lesquelles les soumissionnaires vont proposer des prix sont en annexe 3 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

4. Allotissement du marché

Le présent marché est constitué d'un seul lot pour l'entretien et la réparation des climatiseurs de l'OBR.

5. Le délai d'exécution

Le délai d'exécution est fixé à une période de 12 mois, comptés à compter de la date de notification définitive du marché.

L'attributaire devra s'engager à maintenir les prix des services et des pièces de rechange courants durant toute la période du contrat.



6. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à toute personne morale ou physique remplissant les conditions juridiques, les capacités techniques et financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi. Les associations sans but lucratif et les ONG ne sont pas éligibles pour ce marché.

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'Office Burundais des Recettes (www.obr.bi), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7h 30' à 17h 30', heure locale à l'adresse ci-après:

Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'OBR
Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel,
Avenue de la Tanzanie, N°936a/A,
B.P 3465 Bujumbura II,
Tél : 22 28 21 46 ou 22 28 22 16

Il pourra également être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille Francs Burundais (50.000 FBU) non remboursables, versés sur le compte N°1101/001.04 (Sous-compte de Transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi.

8. Dépôt et Ouverture des Offres.

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, au plus tard le 27/04/2017 à 10 heures locales. Elles porteront obligatoirement la mention : **Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° DNCMP/21/05/2017, à n'ouvrir qu'en séance publique du 27/04/2017 à 10h 30'.**

L'ouverture des offres aura lieu le 27/04/2017 à 10 h 30' dans la salle des réunions du Commissariat Général de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, 6^{ème} étage.

Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée feront objet d'irrecevabilité.

9. Délais d'engagement.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de cent-vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

10. Garantie de soumission

Une garantie bancaire de soumission de **trois cent cinquante mille (350 000 Fbu)**, établie suivant le modèle en annexe 4 est exigée. La Garantie de soumission devra être délivrée par une banque agréée et être établie suivant le modèle en annexe du présent Dossier d'Appel d'Offres.

Un chèque certifié n'est pas accepté.

11. Visite des lieux

Une visite guidée des lieux pour un inventaire des climatiseurs faisant objet du présent marché sera organisée le **11.4/2017 à 9h 00**, à partir de l'immeuble VIRAGO situé tout près du Port de Bujumbura.

Les soumissionnaires qui n'auront pas fait cette visite pourront le faire à leur convenance, guidés par les techniciens de l'OBR s'ils le demandent.

12. Renseignements

Toute demande de renseignements doit se faire par écrit et parvenir au Maître de l'Ouvrage au plus dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

13. Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

*Commissariat des Services Généraux de l'OBR
Immeuble VIRAGO, 3^{me} étage
B.P. 3465 Bujumbura
Tél. 22282146/22282202.*

Fait à Bujumbura, le **23**.../03/2017

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS A L'OBR**

Frédéric MANIRAMBONA

